



Ligue Réunionnaise de Football

La Régionale des Jeunes Section Football d'Animation

EPREUVE TECHNIQUE NIVEAU 1

les samedis 15 avril, 29 avril, 13 mai, 27 juin, 10 juin et 24 juin 2023

La séquence se déroule en deux phases :

Une phase de jongleries

Une phase de matches

1. Dispositions concernant les épreuves de jonglerie

Toutes les équipes présentes participeront obligatoirement à l'épreuve de jongleries.

Les joueurs (es) seront inscrits sur la fiche de jonglerie avec les Noms, Prénoms, N° licence.

Les joueurs doivent obligatoirement être licenciés.

Déroulement de l'épreuve de jonglerie :

Cette épreuve sera organisée avant les matches. Le nombre de jonglages maximum :

- Samedi 15 avril 2023 : **30 jongleries pied fort**
- Samedi 29 avril 2023 : **15 jongleries pied faible**
- Samedi 13 mai 2023 : **30 jongleries pied alterné**
- Samedi 27 mai 2023 : **20 jongleries tête. Le ballon est monté à la main.**
- Samedi 10 juin 2023 : **jonglerie en mouvement sur 20 mètres.**
- Samedi 24 juin 2023 : **30 jongleries pied alterné**

Le joueur aura le droit à 2 essais.

2. Dispositions concernant les matches :

Chaque équipe jouera 2 matches de 25 mn soit au total 50mn pour toute la durée du plateau.

Le règlement U11 du Foot à 8 sera appliqué dans son intégralité.

L'arbitrage sera effectué par un arbitre capacitaine ou par un licencié club âgé de plus de 13 ans (joueur ou dirigeant) **apte médicalement** et connaissant bien les lois du jeu.

Un tutorat (présence d'un dirigeant licencié derrière le jeune joueur/arbitre) est toléré sur les rencontres.